



AUBRAC
PIERREFORTAIS
PLANÈZE TRUYÈRE
CALDAGUÈS MARGERIDE



Site Natura 2000

« Gorges de la Truyère »

Réunion du comité de pilotage

16 septembre 2019 – Pierrefort

●●●● Sommaire de la présentation

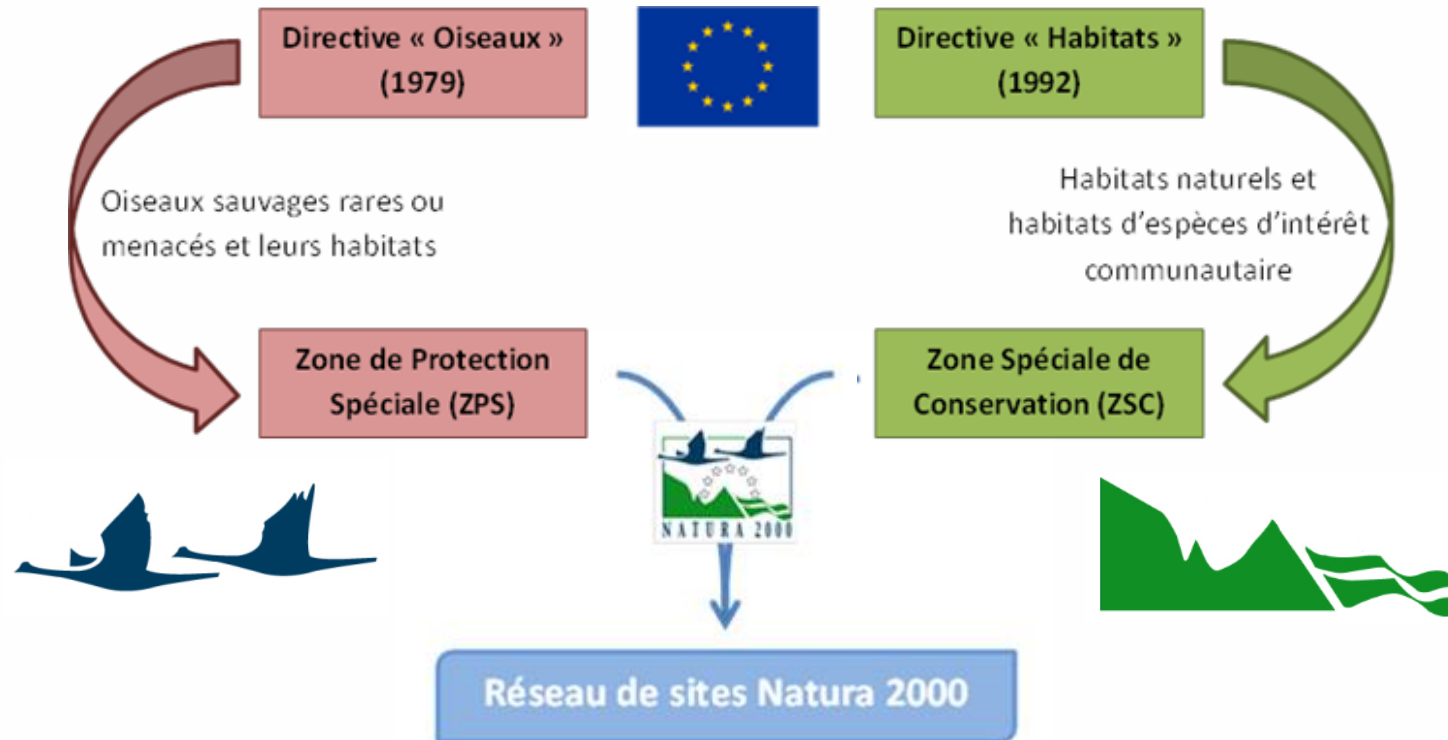
Ordre du jour

- **Rappel du site et de son intérêt**
- **Bilan des actions réalisées en 2018 et initiées en 2019**
 - Gestion des espèces et des habitats
 - Suivis et études
 - Valorisation et sensibilisation
 - Gouvernance du site
- **Bilan général et perspectives pour l'année 2020**



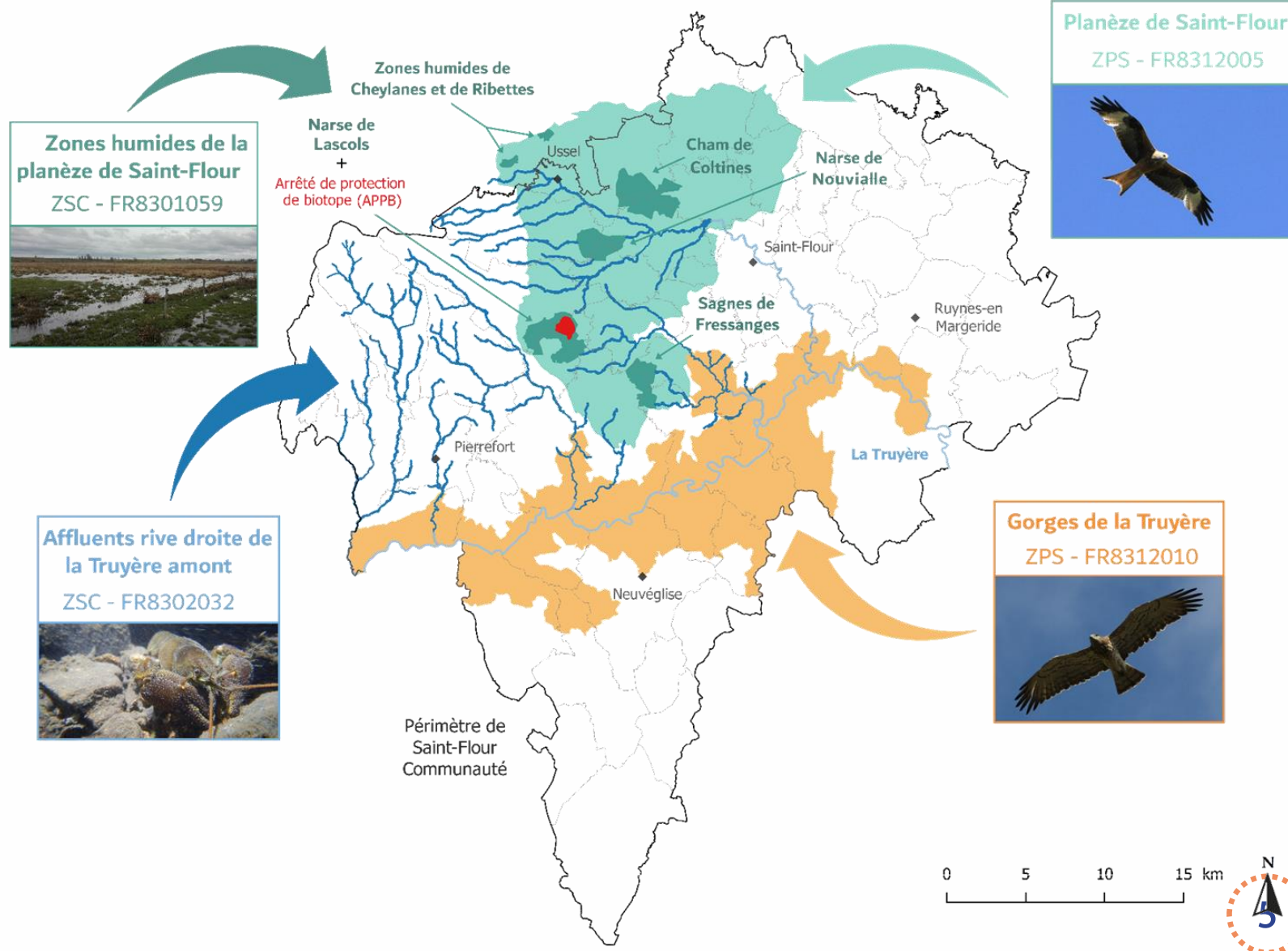
Rappel du site et de son intérêt

Réseau issu de deux Directives Européennes



Localisation géographique

- Zone Spéciale de Conservation (ZPS) désignée au titre de la Directive Oiseaux.
- Arrêté ministériel de désignation de la ZPS : 24 avril 2006
- Surface de 21 602 ha
- Document d'objectif approuvé en décembre 2011
- Site en animation depuis mars 2012



●●●● Richesse avifaunistique du site

13 espèces d'oiseaux d'intérêt communautaire nichant sur le site
41 espèces migratrices, dont 13 espèces inscrites à l'Annexe 1 de la Directive Oiseaux



●●●● Objectifs de conservation

- Maintenir la quiétude autour des aires de rapaces forestiers et rupestres
- Maintenir les ressources alimentaires issues des milieux agropastoraux
- Maintenir les landes

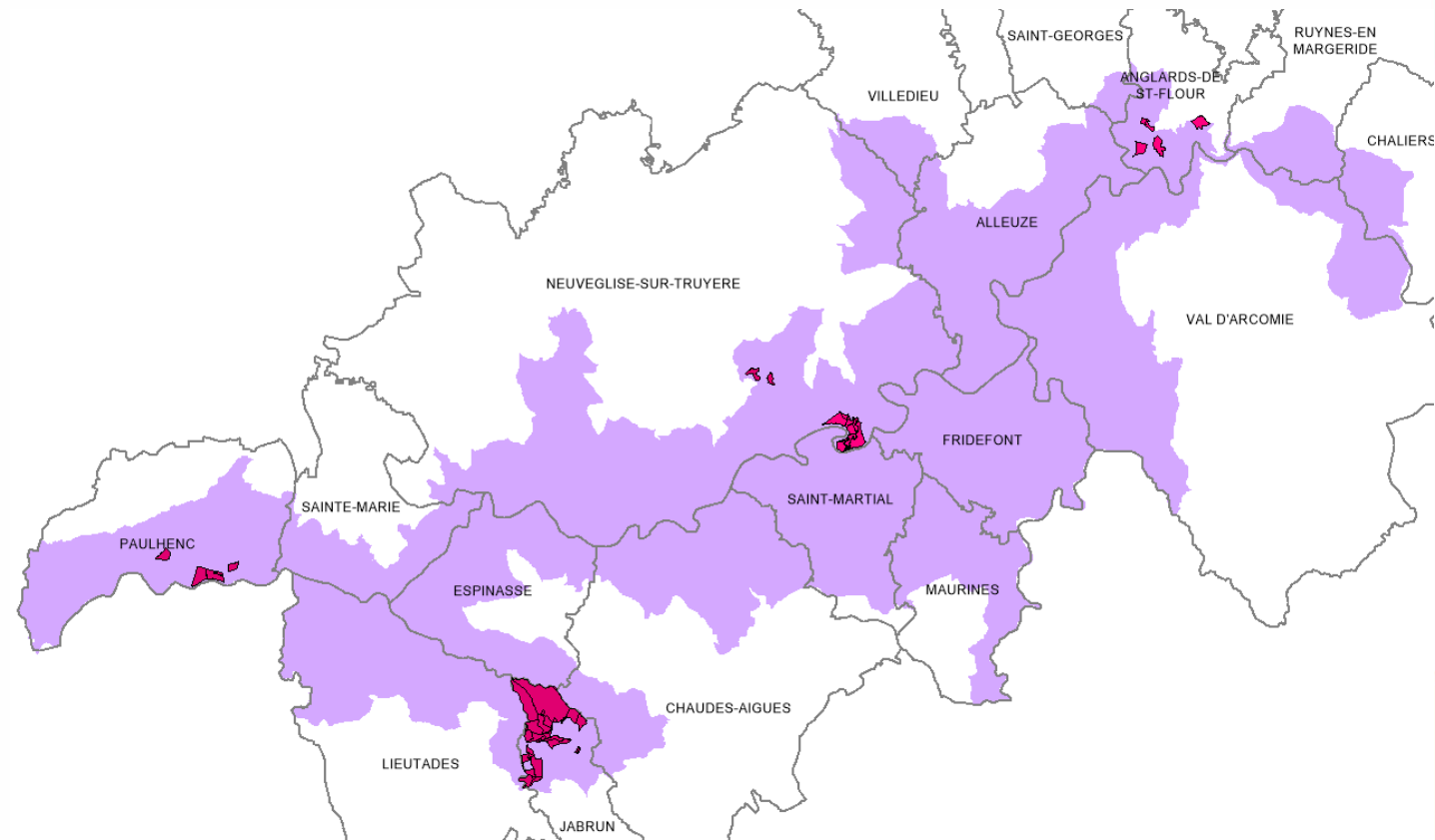




Gestion des espèces et des habitats

Renouvellement des dossiers d'adhésion à la Charte Natura 2000

- 14 dossiers arrivés à échéance en 2018
- Courrier de relance envoyé par la DDT
- 5 propriétaires ont contacté la structure animatrice et ont sollicité un renouvellement des engagements (329 ha répartis sur les communes d'Anglards de Saint-Flour, Jabrun, Neuvéglise-sur-Truyère et Paulhenc)
- Au total : 15 engagements encore en cours représentant une surface de **596 hectares** (2,76 % du site)



État d'avancement du contrat Natura 2000 « Bois sénescents » - commune Alleuze

- Rappel du contexte : projet de coupe forestière et de création d'une desserte sur la forêt communale de Noux à proximité d'une aire de nidification d'un couple d'Aigle botté.
- Décision conjointe (ONF, commune, structure animatrice) d'élaborer un contrat Natura 2000 de conservation d'un îlot de bois sénescents afin de préserver la tranquillité du couple de rapace (dossier déposé le 18/10/2016 - mesure 7.6.3 du Programme de Développement Rural Auvergne).
- Marquage des arbres et délimitation d'un îlot de non intervention sylvicole de 3,47 ha (montant total du projet : **16 493 €**)
- Réception de fin de chantier réalisée le 7 août 2018.
- Demande de paiement en attente de la mise en conformité du plan d'aménagement de la forêt (ONF)

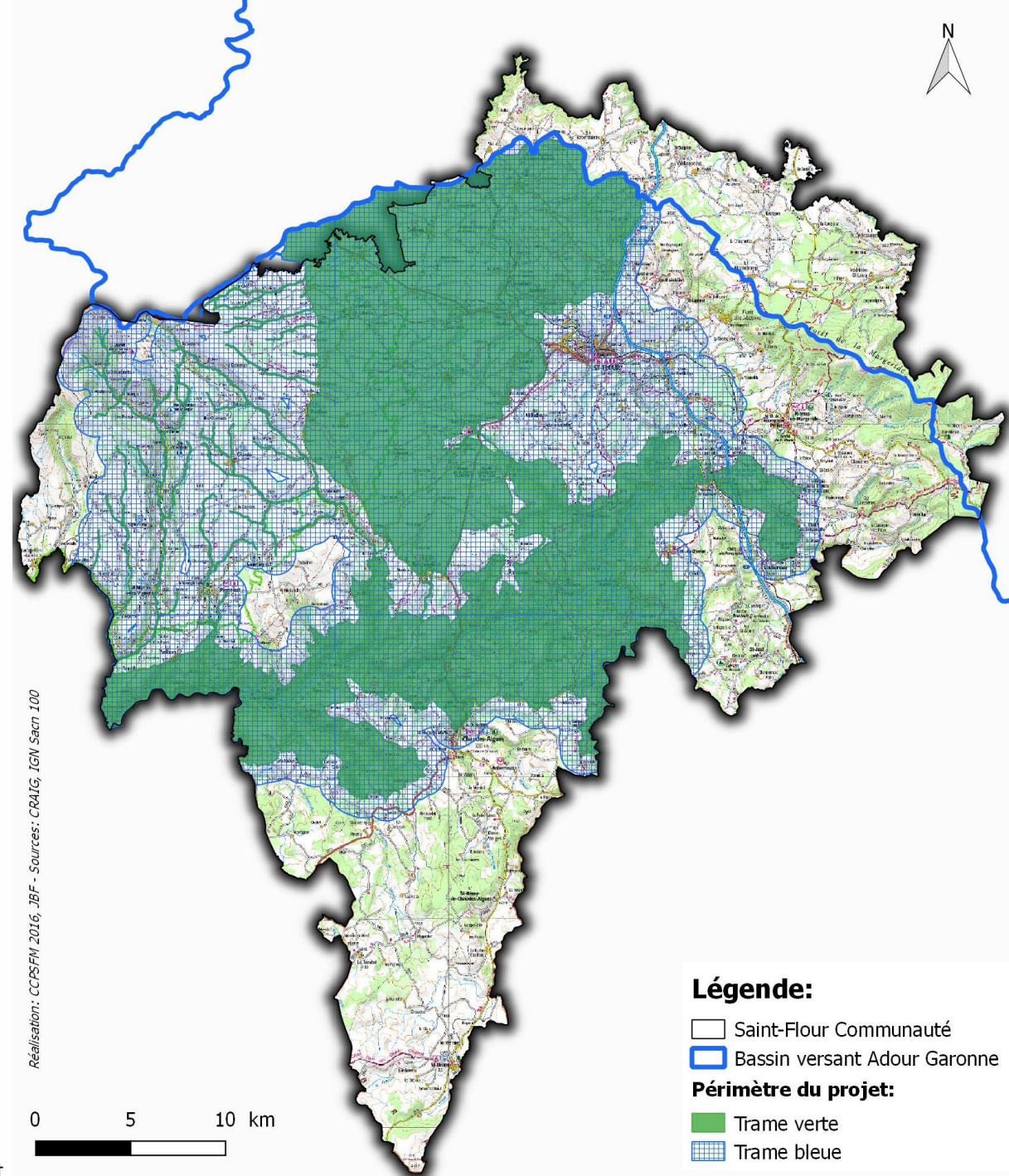


St-Flour Communauté lauréate de l'appel à initiatives lancé par l'Agence de l'Eau en 2016

- Améliorer les connaissances des trames vertes et bleues sur le périmètre du projet (évaluation de leur état de conservation et identification/localisation des besoins de restauration)
- Restaurer les fonctionnalités écologiques des trames vertes et bleues sur le territoire
- Préserver les trames vertes et bleues dans le cadre des documents d'urbanisme

-> PLUi grenellisé

Projet sur la période 2017 - 2020



●●●● Appel à Initiatives Biodiversité

Rappel du budget alloué à cette opération = 125 225,94 €

- Cartographie des trames vertes : 7 025,40 €
- Collecte de graines et plantations de haies : 62 316,54 €
- Formation à l'entretien des haies : 6 918 €
- Restauration de murets en pierres sèches : 6 000 €
- Inventaire et caractérisation du réseau de mares et prospections Triton crêté : 30 006 €
- Restauration d'un réseau de mares fonctionnelles : 12 960 €
- Financement : **100 180 € (80% Agence de l'Eau Adour-Garonne)**

**Total Trame Verte =
82 259,94 €**

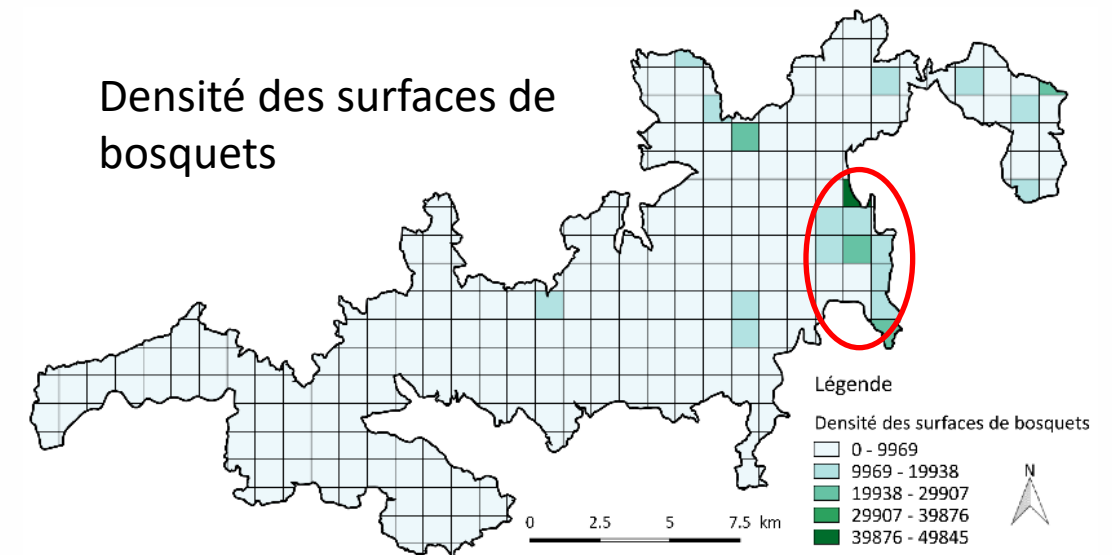
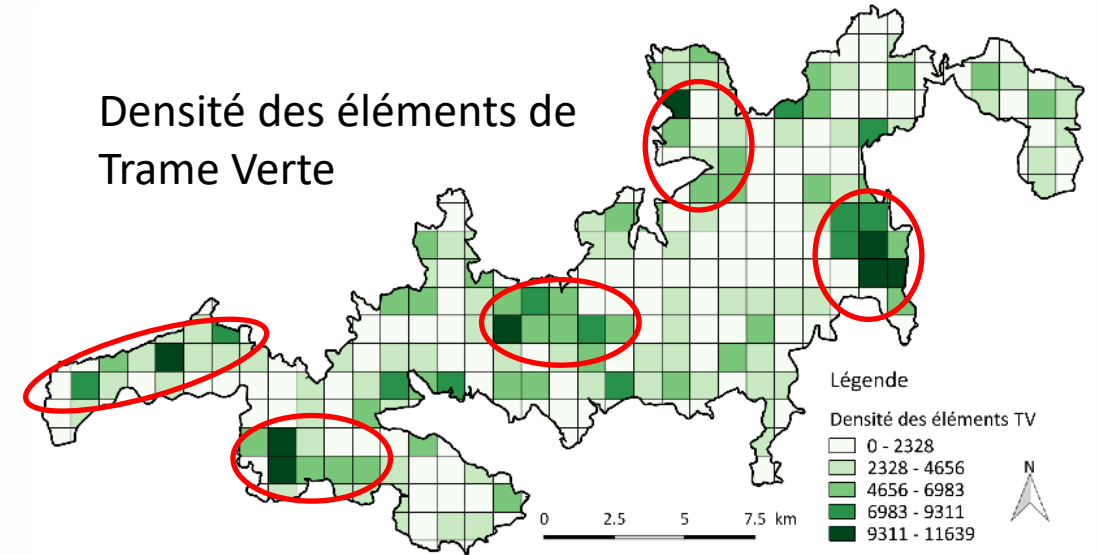
**Total Trame Bleue =
42 966,00 €**



●●●● Appel à Initiatives Biodiversité

Inventaire et restauration des trames vertes

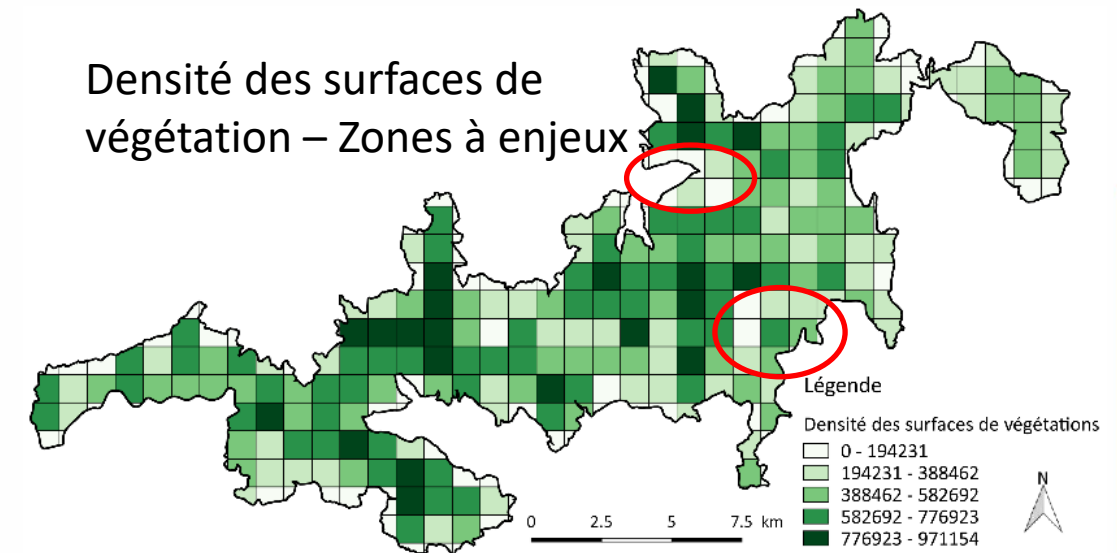
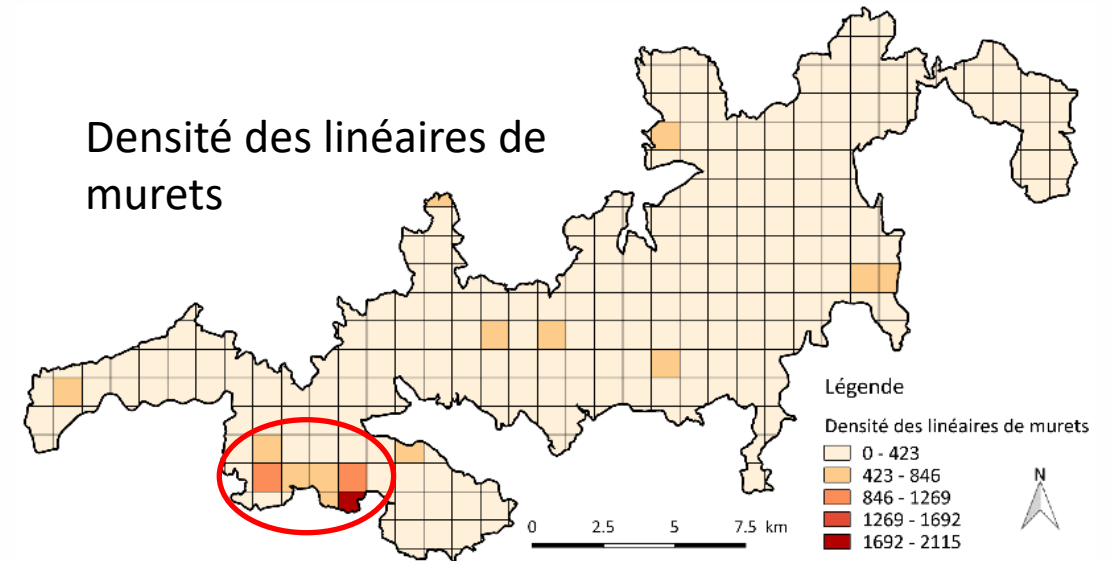
- Cartographie des trames vertes réalisée en 2018 (stage de 6 mois : février à août 2018, qui s'est poursuivi par un CDD de 2 mois)
- Objectif : identification des zones présentant des manques d'éléments paysagers et définition des secteurs prioritaires de restauration
- Surfaces en forêts et landes représentant plus de la moitié de la surface du site d'étude
- **Éléments de la trame verte essentiellement situés sur les franges du site (plateaux) – 5 zones où la densité est particulièrement élevée**
- **Densité de bosquets plus fréquente à l'Est mais relativement fragmentée**



●●● Appel à Initiatives Biodiversité

Inventaire et restauration des trames vertes

- **Faible densité de linéaire de murets** en comparaison aux sites Natura 2000 de la Planèze (30,05 km contre 906,10 km) exceptée sur la partie sud-ouest (commune de Lieutadès)
- Différence entre les 2 sites Natura 2000 qui peut s'expliquer par la composition différente du sol (volcanique en Planèze et métamorphique sur la Truyère)
- **Deux zones prioritaires pour la réalisation de travaux de restauration des trames vertes**
 - l'une qui permettrait de favoriser les déplacements d'espèces entre Planèze et Truyère (Neuvéglise-sur-Truyère et Alleuze) ;
 - L'autre se situant entre des landes et des forêts permettant ainsi de relier ces deux sous-trames (Fridefont)



●●● Appel à Initiatives Biodiversité

État d'avancement du projet

- Plantations de haies réalisées en partenariat avec Mission Haies Auvergne, EPLEFPA des Hautes Terres, Pépinière Lachaze, agriculteurs volontaires et Saint-Flour Communauté
- 12 chantiers de plantation réalisés en 2018 dont 2 sur les Gorges de la Truyère (communes de Maurines et Val d'Arcomie)



●●●● Appel à Initiatives Biodiversité

Agriculteurs	Communes	Projet réalisé	Mètre linéaire de haie	Nombre d'arbres isolés	Nombre de plants
N°1	VALUEJOLS	2 haies moyen brise vent	465	-	582
N°2	TALIZAT	3 haies moyen brise vent + 14 arbres isolés	96	14	134
N°3	VALUEJOLS	1 haie grand brise vent	225	-	281
N°4	VALUEJOLS	2 haies moyen brise vent	150	-	188
N°5	VALUEJOLS	1 haie plantée à renforcer 1 haie âgée à renforcer 1 alignement à renforcer	110	-	83
N°6	TALIZAT	1 haie moyen brise vent	80	-	100
N°7	USSEL	14 alignements + 3 haies moyen brise vent	100	74	183
N°8	MAURINES	5 haies moyen brise vent + 1 haie grand brise vent	601	-	752
N°9	VAL D'ARCOMIE	2 haies moyen brise vent + 5 haies grand brise vent	690	-	711
N°10	USSEL	1 haie grand brise vent + 2 haies moyen brise vent + 1 alignement	230	19	282
N°11	NEUVEGLISE	1 haie grand brise vent	40	-	50
TOTAL			2 787 ml	107 a.i.	3 346 plants

Sensibilisation à l'entretien des frênes (9 nov. 2018)

- Entreprise ETF Louis Rollin et Mission Haie Auvergne ;
- 20 agriculteurs présents à Tanavelle pour la démonstration.
- Importance des alignements d'arbres pour la nidification et l'abri de la faune ;
- Possibilité d'une utilisation agricole de la biomasse (feuilles et bois)



Inventaire des trames bleues

Dans le cadre d'un projet de restauration de réseaux de mares sur la Planèze de Saint-Flour et la Truyère cantalienne

NOUS AVONS BESOIN DE VOUS POUR RECENSER LES MARES !



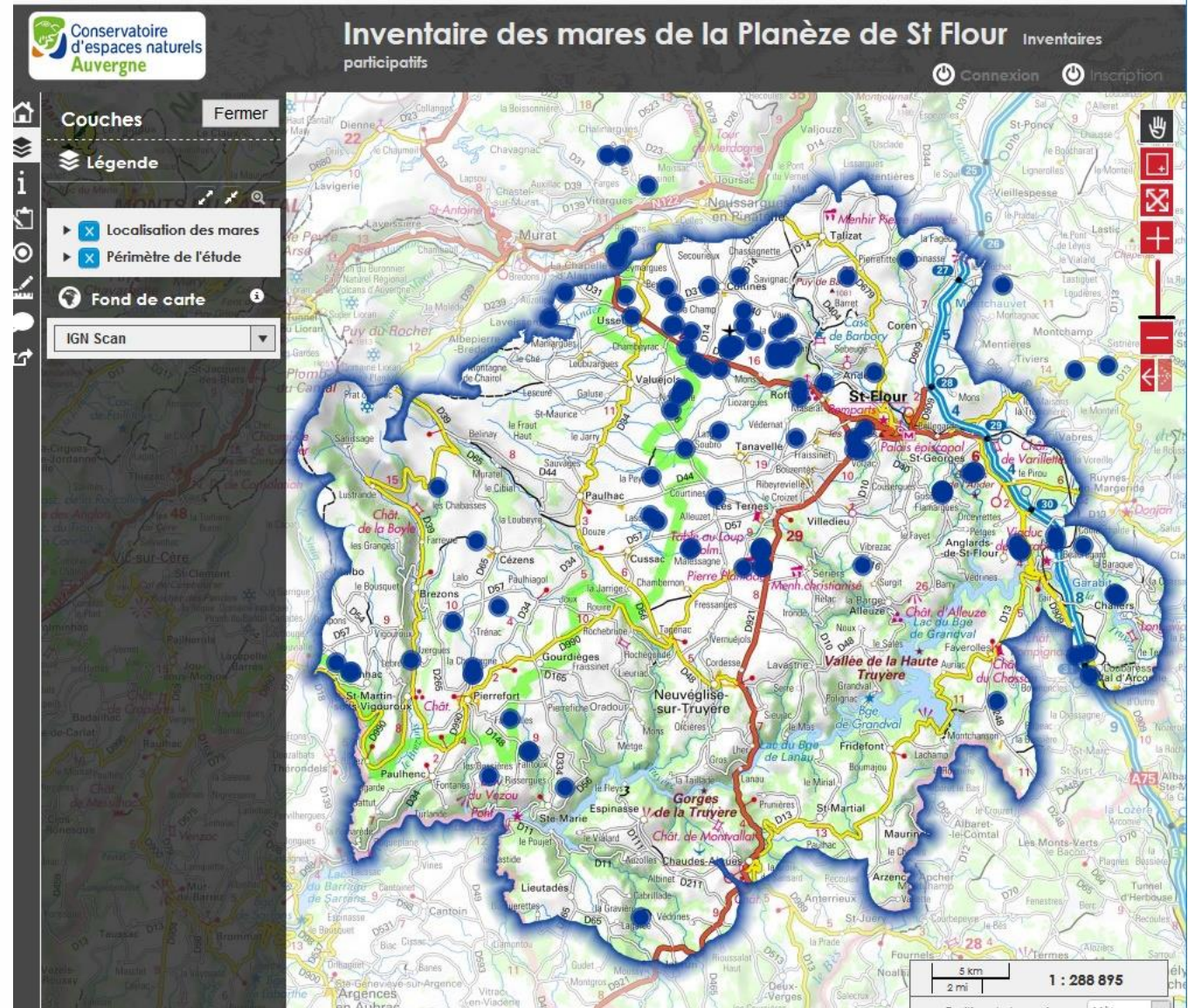
Rendez-vous sur l'outil de saisie en ligne pour pointer la localisation des mares que vous aurez identifiées : www.cartes.cn-auvergne.fr



NOUS CONTACTER :

Évela Mautret, CPIE Haute-Auvergne
evela.mautret.cpie15@orange.fr
 04 71 48 49 00

Julien Tommasino, EEN Auvergne
julien.tommasino@cn-auvergne.fr
 09 70 75 04 95



90 mares identifiées et 61 mares avérées, après vérification

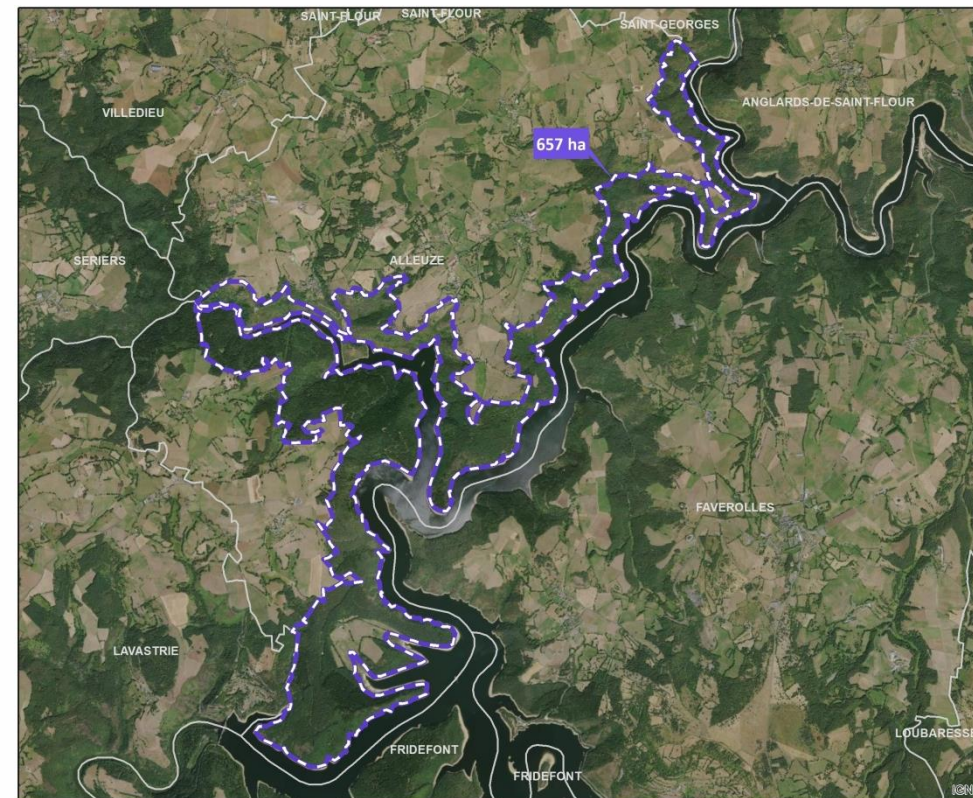
Signature d'une convention de partenariat 2019-2023

- Objectif : valorisation touristique des Gorges de la Truyère à travers la route de l'Énergie
- Convention tripartite entre Saint-Flour Communauté, EDF et le Syndicat Mixte Garabit-Grandval signée le 28 août 2019
- Plusieurs thématiques ciblées dans le cadre de ce partenariat, notamment des actions de valorisation des Gorges de la Truyère, de reconquête foncière et de valorisation des milieux aquatiques et de la biodiversité.
- Ainsi les enjeux liés à la préservation et au maintien de la biodiversité sur ce site pourrait être mis en valeur (sensibilisation du public) via la Route de l'Énergie.



Des acquisitions foncières bientôt possibles sur la retenue de Grandval

- Le Conservatoire du littoral a pour missions de protéger les rivages français et les rivages lacustres de plus de 1 000 ha
- Un dispositif d'acquisition foncière devrait bientôt être opérationnel sur la retenue de Grandval
- Un premier périmètre d'intervention du Conservatoire du littoral a été défini sur la commune d'Alleuze (657 hectares)
- Ciblage préférentiel des secteurs de nidification de 3 espèces sensibles (Aigle botté, Circaète Jean-le-Blanc et Faucon pèlerin).



Légende

- Périmètre proposé du Conservatoire du littoral
- Limites communales



0 0,5 1 Kilomètres



Sources : IGN, Cadastre - Droits de l'Etat Réservés, Conservatoire du littoral (CDL) - Mai 2019



Suivis et études

Une étude sur l'impact des produits antiparasitaires engagée à l'échelle de l'Auvergne

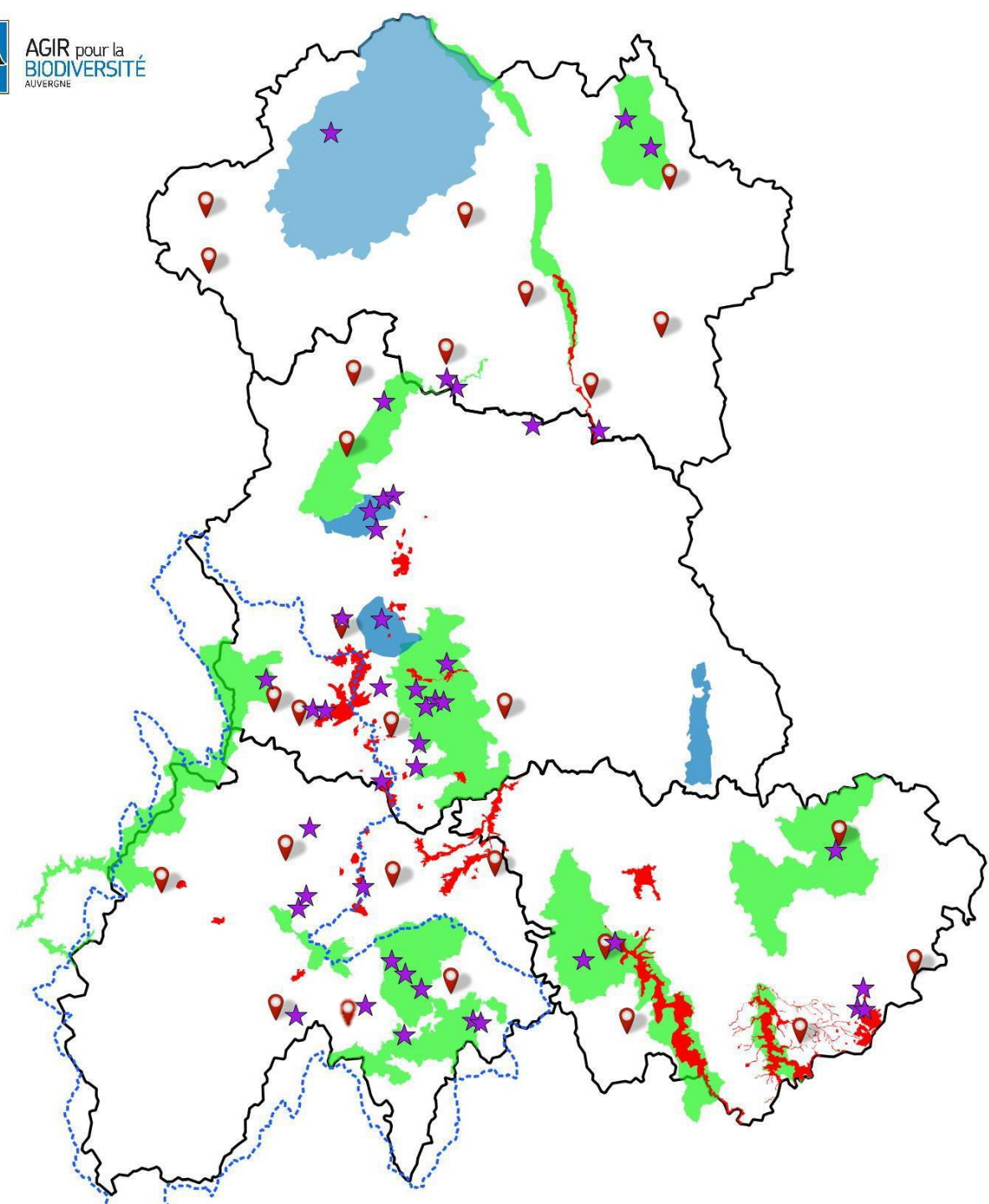
- Dans les documents d'objectifs de nombreux sites Natura 2000 d'Auvergne et dans les actions du Plan National d'Action Pie-Grièche, figurent des mesures visant à limiter l'impact des produits antiparasitaires utilisés en élevage sur la faune coprophage.
- En effet certaines molécules à large spectre (ivermectine) sont très rémanentes dans l'environnement et peuvent contaminer la chaîne alimentaire par intoxication directe ou par réduction de la ressource trophique que constituent les insectes coprophages.
- Partant de ce constat, en 2014, l'idée d'une mutualisation des moyens à l'échelle des structures animatrices Natura 2000 auvergnates a émergé et un groupe de travail a été constitué.
- Objectif : accompagner les vétérinaires et les agriculteurs dans une démarche de gestion raisonnée du parasitisme des troupeaux dans l'objectif de diminuer l'impact des molécules antiparasitaires sur les oiseaux et chauves-souris.

Périmètre d'étude

- 30 sites d'études
- 17 animateurs « environnement »
- Dont 7 structures animatrices (Saint-Flour Communauté, CEN Auvergne, CEN Allier, LPO Auvergne, SMPNRVA, SMAT Haut Allier, CD43)
- 28 cabinets vétérinaires
- 54 exploitations suivies dont 3 sur les Gorges de la Truyère

Légende

-  Territoires "Pis-grièches"
-  Site Natura 2000 enjeux chauve-souris ou zones
-  Sites Natura 2000 enjeu oiseaux
-  Vétérinaires volontaires
-  Limites départementales
-  Limites des bassins versants des agences de l'eau



Le protocole d'étude

- **Réalisation d'audits parasitaires** auprès d'élevages volontaires (dont une partie des parcelles sont situées sur le territoire d'étude) **et suivi d'indicateurs environnementaux** (biomasse de coprophages).
- Méthodologie inspirée de la démarche de conseil en parasitologie bovine initiée par Vet'el et les gestionnaires d'espaces naturels en Nord-Picardie.
- Etude se déroulant en 4 étapes
 - Audit de début de saison de pâturage (avant la mise à l'herbe) : remise d'une feuille de route, d'un cahier d'enregistrement des pratiques et des traitements
 - Surveillance des animaux en cours de saison de pâture (toux...) par l'éleveur
 - Coproscopies et analyses de sang réalisées à l'entrée en stabulation sur un lot d'animaux
 - Audit de fin de saison (après réception des résultats) : formulation de préconisations permettant une meilleure gestion du parasitisme herbager (traitement et gestion de pâturage)

Rappel du budget et des actions mises en œuvre

- Rappel du budget de l'étude : 221 000 €
- Financeurs : Agences de l'Eau, Natura 2000, PNA Pie-grièche, Interprofession Saint-Nectaire, éleveurs (participation aux frais d'analyse), vétérinaires, appels à projets...
- Avril/Mai 2018 : Réalisation des premiers audits auprès des éleveurs
- Été 2018 : Suivi sanitaire par l'éleveur et suivi de la biomasse des coprophages
- Fin octobre 2018 : Réalisation des prélèvements biologiques pour analyse
- Novembre 2018 : Deuxième session de formation des vétérinaires (12 praticiens)
- Hiver 2018 : Présentation des résultats aux éleveurs et préconisations de gestion
- 2019 : Deuxième année d'audits, de prélèvements biologiques et d'analyses
- Fin 2019-début 2020 => Restitution de l'étude

En attendant les résultats, des actions de communication déjà lancées

COMMENT LES PESTICIDES UTILISÉS DANS LES ÉLEVAGES MENACENT LES ABEILLES

TRAITEMENTS VÉTÉRINAIRES, PRODUITS BIOCIDES & INSECTES POLLINISATEURS

UN RAPPORT DE L'UNAF AVEC LA COOPÉRATION DE LA CNTEA, DE LA FFAP ET DE BEE LIFE



36 EXPOSITION ET ÉCOTOXICITÉ

3 - ÉVALUATION DES RISQUES ET RÉGLEMENTATION

De même, on peut estimer la dose d'ivermectine excrétée par une vache traitée par injection sous-cutanée, à partir des résultats de Tremblay & Wratten (2002) [75]. Pendant le pic d'excrétion, les bouses fraîches contiennent des taux d'ivermectine jusqu'à 351 µg/kg, soit aux alentours de 5776 µg/kg de matière sèche. Avec le même raisonnement que précédemment, une telle excrétion d'ivermectine pendant 8 jours, pour un tel animal, conduirait à la libération de près de 184 800 µg d'ivermectine dans l'environnement. En reproduisant

le calcul ci-dessus pour cette molécule extrêmement toxique pour l'abeille, avec une valeur de toxicité orale (DL50 aigüe) de 0,002 µg/abeille [90], cette contamination est équivalente à 92 millions de fois cette DL50 [132].

S'il est difficilement concevable que les colonies d'abeilles soient exposées à la totalité de ces quantités d'insecticides relâchées dans l'environnement, ces calculs illustrent néanmoins l'ampleur de la contamination potentielle sur une courte durée pour un seul animal traité.

4 - DES ALTERNATIVES PRATIQUES ?

Après des progrès réalisés sur la question des antibiotiques, la problématique de l'écotoxicité des médicaments antiparasitaires utilisés en élevage commence à être considérée. Ainsi, divers projets, fédérant les différents acteurs de la santé des animaux de rente, voient le jour avec pour objectif de gérer les infestations parasitaires au moyen d'une lutte mieux proportionnée, plus responsable et durable.

Des pistes de solutions sont explorées à travers des projets tels que les programmes LIFE « Prairies bocagères » en Wallonie [93], ou LIFE + « Chiro Med » en Camargue [95], afin de réduire l'emploi de pesticides dans les exploitations d'élevage. Ceci repose sur le rejet de l'emploi systématique des antiparasitaires en favorisant l'installation d'un équilibre hôte-parasite, qui assure le maintien d'une immunité des animaux de rente, tout en préservant leur santé. De plus, la lutte antiparasitaire systémique génère, par effet de sélection, l'émergence de parasites résistants. Des traitements plus mesurés permettent ainsi de préserver l'efficacité des substances antiparasitaires sur le long terme.

Pour permettre le développement de ces méthodes alternatives, le soin doit être apporté à la gestion des prairies, dont la charge parasitaire doit être prise en compte. Cette gestion peut impliquer des rotations de pâturages, faisant parfois intervenir plusieurs espèces d'animaux de rente, sensibles à des parasites différents, et en densités raisonnables [91]. Ceci s'accompagne d'un suivi attentif de l'état d'infestation des animaux. Si un traitement s'avère nécessaire, il s'agit alors de privilégier les molécules les moins nocives pour la faune non-cible. Pour cela, il est préférable d'éviter les traitements par des molécules à large spectre en leur préférant des traitements spécifiques. De plus, il est essentiel de bien

connaître le cycle de vie des parasites afin de traiter au moment optimal, tout en évitant les périodes où la faune non-cible est la plus sensible.

Ces mesures se rapprochent des bonnes pratiques préconisées par la Société Nationale des Groupements Techniques Vétérinaires (SNGTV), pour un usage raisonné des insecticides dans la lutte antivectorielle [57]. Cet usage proscribit notamment les applications directes des insecticides dans l'environnement, les traitements des fumiers et l'écoulement non-maîtrisé des eaux contaminées. Au contraire, elle encourage une utilisation des insecticides adaptée à chaque situation, en maîtrisant la dispersion des molécules et en ayant conscience des possibles effets environnementaux. Dans la mesure du possible, la SNGTV conseille aussi de privilégier les méthodes alternatives à l'usage de traitements insecticides, à travers l'utilisation d'insectifuges, du débroussaillage, du maintien de l'immunité naturelle du bétail etc.

L'adoption de telles pratiques alternatives repose sur la coopération entre éleveurs et vétérinaires, telle qu'illustrée par le projet EleVE « Maîtriser le parasitisme des troupeaux en respectant l'environnement » [94]. Ce projet, porté par des éleveurs, des vétérinaires, et des initiatives environnementalistes (Natura 2000 mais aussi des associations dont la LPO, et des ADA - associations pour le développement de l'apiculture), vise à raisonner l'utilisation de traitements antiparasitaires dans des zones humides d'Auvergne. La lutte antiparasitaire y est ainsi repensée à travers une approche au cas par cas, et des traitements raisonnés et proportionnés. Il en découle une démarche plus économique pour les éleveurs, qui de plus ne favorise pas l'apparition de résistances sur le long terme.

Projet cité comme une démarche exemplaire dans un rapport de l'UNAF :

L'adoption de telles pratiques alternatives repose sur la coopération entre éleveurs et vétérinaires, telle qu'illustrée par le projet EleVE « Maîtriser le parasitisme des troupeaux en respectant l'environnement » [94]. Ce projet, porté par des éleveurs, des vétérinaires, et des initiatives environnementalistes (Natura 2000 mais aussi des associations dont la LPO, et des ADA - associations pour le développement de l'apiculture), vise à raisonner l'utilisation de traitements antiparasitaires dans des zones humides d'Auvergne. La lutte antiparasitaire y est ainsi repensée à travers une approche au cas par cas, et des traitements raisonnés et proportionnés. Il en découle une démarche plus économique pour les éleveurs, qui de plus ne favorise pas l'apparition de résistances sur le long terme.

●●●●● Projet ELEVE

En attendant les résultats, des actions de communication déjà lancées



Des articles dans des revues spécialisées

Des affiches chez les vétérinaires et agriculteurs engagés dans le projet

●●●● Inventaire avifaune

Inventorier les couples de rapaces de l'Annexe I de la Directive Oiseaux

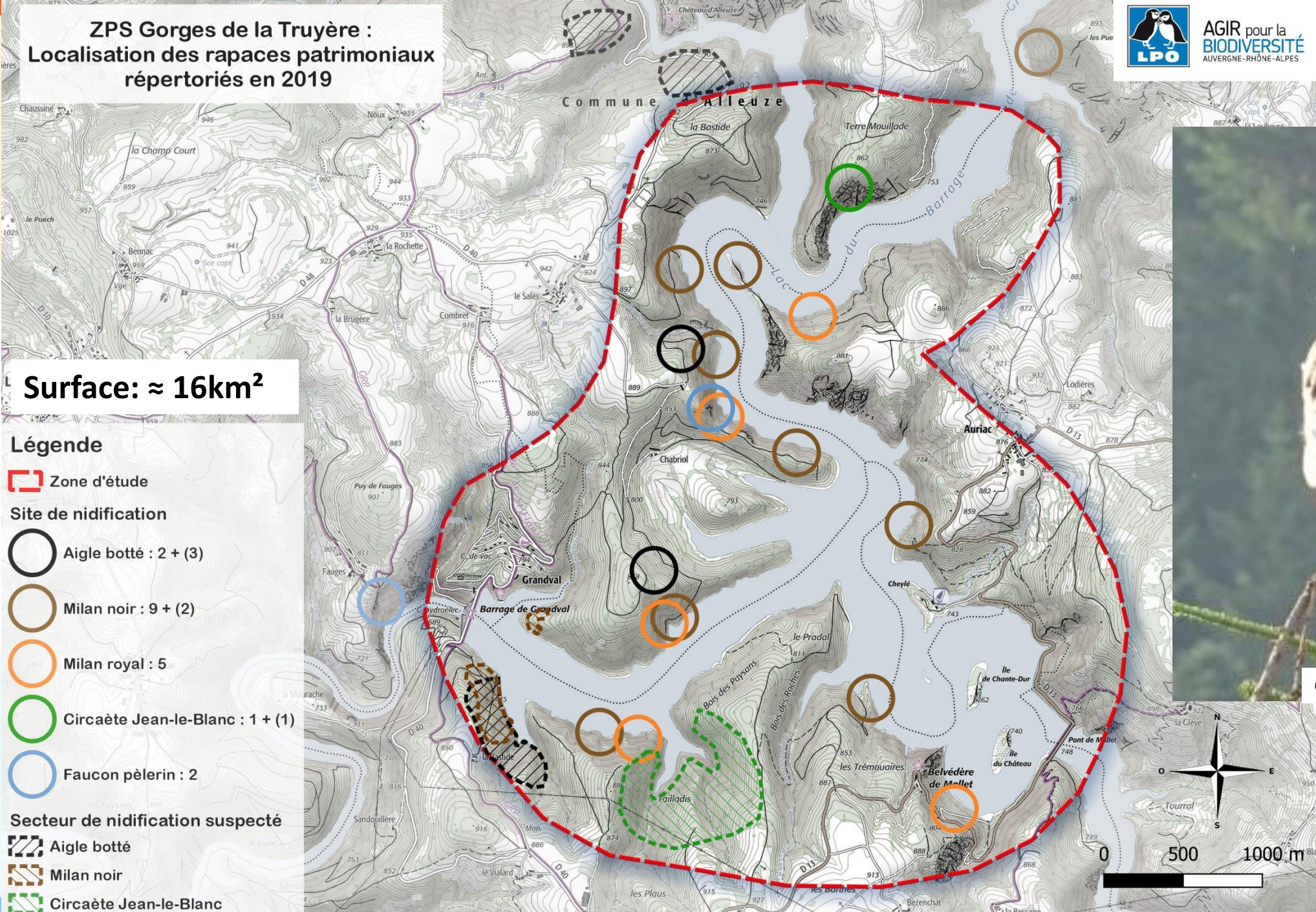
- Prospections ciblées sur **Lac de Grandval** – (Évaluation des incidences liée au projet d'Hydrosurface)
- **8,5 jours de terrain en avril** (Aigle botté, Milan noir/royal, Circaète Jean-le-Blanc...)



ZPS Gorges de la Truyère : Localisation des rapaces patrimoniaux répertoriés en 2019



AGIR pour la
BIODIVERSITÉ
AUVERGNE-RHÔNE-ALPES



Surface: $\approx 16\text{km}^2$

Légende

Zone d'étude

Site de nidification

Aigle botté : 2 + (3)

Milan noir : 9 + (2)

Milan royal : 5

Circaète Jean-le-Blanc : 1 + (1)

Faucon pèlerin : 2

Secteur de nidification suspecté

Aigle botté

Milan noir

Circaète Jean-le-Blanc



Circaète Jean-le-Blanc – M. VERITE

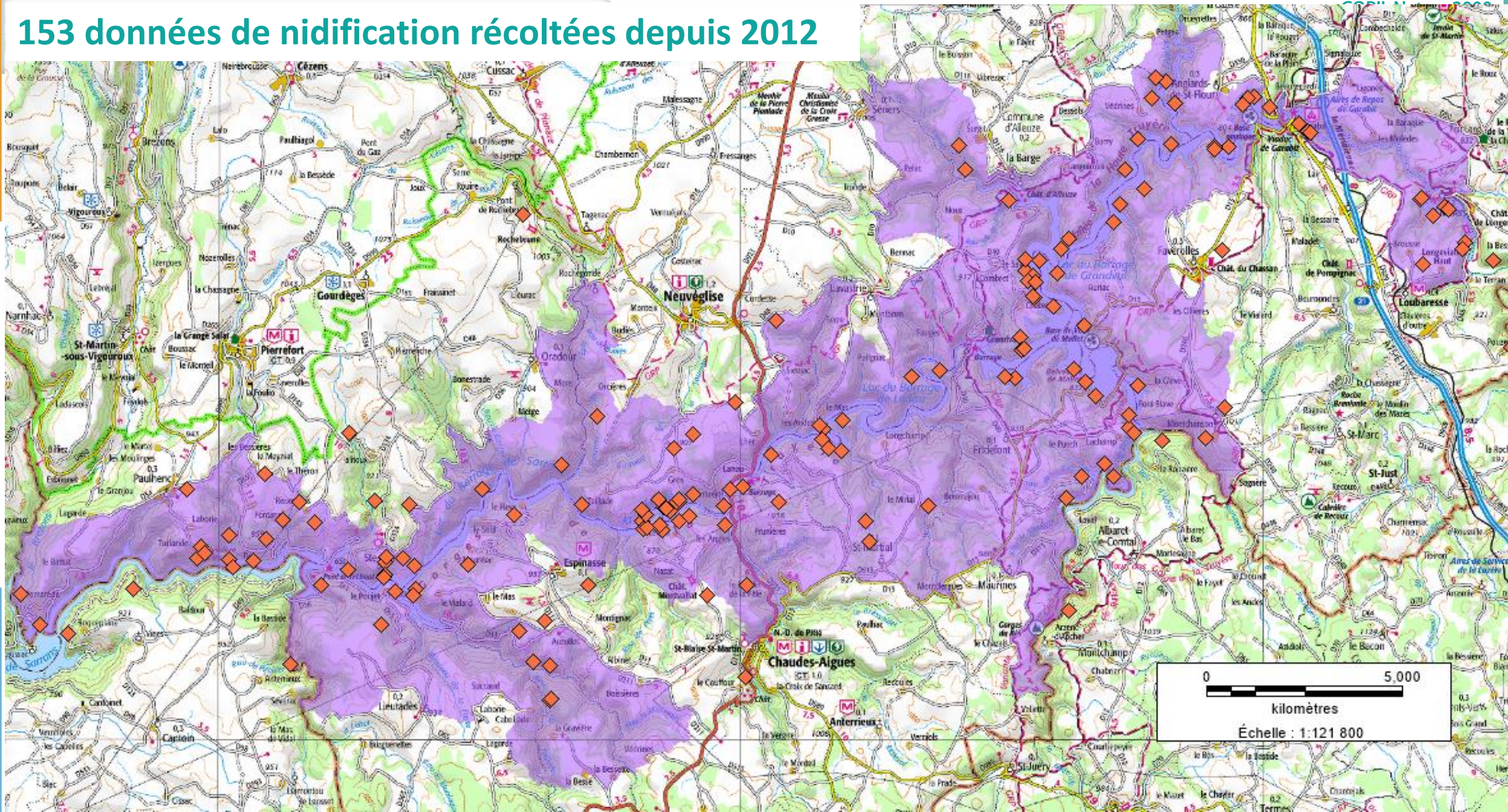
●●●● Inventaire avifaune

Inventorier les couples de rapaces de l'Annexe I de la Directive Oiseaux

- Suivi des aires de Faucon pèlerin sur la retenue de Sarrans (suivi auparavant effectué par l'ONCFS)
- 3 journées de prospections
- 7 sites potentiels de nidification suivi et un seul site ayant conduit à l'observation de jeunes au nid (au moins deux individus)
- Malgré ce faible ratio, plusieurs individus observés sur les autres sites (deux sites avec 1 seul individu cantonné et un site avec un couple composé d'un immature) => à comparer avec le bilan annuel cantalien de la LPO



153 données de nidification récoltées depuis 2012





Valorisation et sensibilisation

●●● Valorisation et sensibilisation

Sensibilisation des élèves du lycée agricole de Volzac (Saint-Flour) – EPLEFPA des Hautes Terres

- 24 avril 2018 : ½ journée de sensibilisation auprès d'une classe de 1^{ère} GMNF (familiarisation avec l'observation des rapaces des Gorges de la Truyère)
- 9 octobre 2018 : ½ journée de sensibilisation au piégeage du campagnol terrestre (classe de 1^{ère} CGEA)

Pour rappel vidéo de démonstration en ligne, vue 13 995 fois

<https://www.youtube.com/watch?v=l2QyHWWMLQM>

- 11 mars 2019 : ½ journée de sensibilisation auprès d'une classe de 23 élèves de 2nd NJPF (découverte en salle du réseau Natura 2000 et du site Natura 2000 des Gorges de la Truyère)
- 14 mai 2019 : ½ journée de sensibilisation auprès d'une classe de 1^{ère} GMNF (familiarisation avec l'observation des rapaces des Gorges de la Truyère)

●●●● Valorisation et sensibilisation

Sensibilisation des scolaires dans le cadre des Temps d'activités périscolaires 2018/2019

- Ecole d'Oradour (classe unique - 8 élèves) : 5 interventions en 2018
- Ecole de Tanavelle (CP/CE1 – 4 élèves) : 1 intervention
- Thioleron (Saint-Flour - CM1-CM2 – 14 élèves) : 7 interventions
- Besserette (St-Flour) : 1 intervention en 2018 (CM2 – 11 élèves) et 1 intervention en 2019 (CM1 – 14 élèves)
- Les Ternes (CM1-CM2 – 22 élèves) : 4 interventions
- Ecole de Loubarette (CP-CM2 – 16 élèves) : 1 intervention en 2019
- Ecole de Saint-Martin-sous-Vigouroux (classe unique – 18 élèves) : 2 interventions en 2019
- ALSH de Pierrefort : 1 intervention en 2019 (CP-CM2 – 8 élèves)



●●●● Valorisation et sensibilisation

Sensibilisation des scolaires et du grand public

- Fête de la Nature (24 et 25 mai 2019)
- Sensibilisation des scolaires (10 stands) l'après-midi du 24 mai => 118 élèves de niveau CP à CM1
- Conférences thématiques le 24 mai en soirée
- Sorties naturalistes le 25 mai dont 1 visite organisée sur le site du château d'Alleuze (5 participants)



Valorisation et sensibilisation

Sensibilisation du grand public

- Festival Caillou Costaud (Pierrefort, 13 juillet 2019)
- « Emmenez-moi au bout du monde » (Saint-Georges, 16 août 2019)
- Animations avec la base nautique de Lanau (17 juillet et 21 août 2019)



Visite préfectorale le 27 mars 2019 - Chaliers

- Visite axée sur la découverte des enjeux des Gorges de la Truyère et des démarches structurantes autour de cet axe : sites Natura 2000, projet de classement des Gorges et vallées ennoyées de la Truyère-Garabit, extension du PAH, projet de classement du viaduc de Garabit au patrimoine mondial de l'UNESCO, contrat de progrès territorial des affluents de la Truyère, projet de reconquête foncière



Valorisation et sensibilisation

Revue de presse

- Nombreux articles parus dans les journaux locaux

JEUDI 23 AOUT 2018 LA MONTAGNE PIERREFORTAIS-CALDAGUÈS

PIERREFORT

Guy Michaud, nouveau président du COPIL

Après six années de présidence du COPIL des Gorges de la Truyère et trois années du COPIL des Affluents



l'État. Guy Michaud, vice-président de Saint-Flour Communauté en charge de la biodiversité, des mi-

La Montagne 5 novembre 2018

TANAVELLE

L'entretien délicat du frêne en question

Le frêne émonde est bien connu sur le territoire, fournissant au bocage son arbre emblématique.

D'un point de vue environnemental, le frêne permet le maintien et le développement de la biodiversité et, selon les secteurs, est idéal pour la nidification de rapaces menacés tel que le Milan royal. D'un point de vue agronomique, le frêne émonde présente surtout un intérêt fonctionnel accru pour sa capacité à réguler et retenir l'eau. Il importe donc de mieux le connaître et de savoir l'entretenir, objet précisément



DÉMONSTRATION. L'entretien du frêne est un art complexe dont l'élogueur Louis Rollin révélera les secrets. PH V. SEGREYR

de la formation proposée par Saint-Flour Communauté et la Mission haies Auvergne, avec l'appui financier de l'agence de l'eau Adour Garonne.

La rencontre vendredi 9 novembre 2018 à 13 h 15, à la salle des fêtes de Saint-Flour. Elle se déroulera en deux temps : un premier temps consacré à la Mission haies et un second temps consacré à la Mission haies. Cette journée permettra de prendre connaissance de l'entretien du frêne émonde et de répondre à vos questions.

Puis Louis Rollin, élogueur de l'arbre, procédera à une démonstration de l'entretien du frêne émonde pour rappeler l'importance de ce geste. Cette journée sera ouverte aux agriculteurs et au grand public.

LA MONTAGNE, MARDI 28 AOUT 2018

PIERREFORT

Une étude sur la biodiversité



NATURE. Anne-Sophie Faber a fait un stage sur la biodiversité.

Anne-Sophie Faber, étudiante de Master 2 « Génie écologique » à l'université de Poitiers, achève actuellement son stage au sein du service environnement de Saint-Flour Communauté. Ce stage s'inscrit dans le cadre d'un appel à initiatives en faveur de la biodiversité lancé par l'Agence de l'eau Adour-Garonne et pour lequel Saint-Flour Communauté a été désignée lauréate en 2017.

Réalisé sur le périmètre des quatre sites Natura 2000 portés par Saint-Flour Communauté, le

stage a pour principal objectif l'amélioration des connaissances des trames vertes (éléments végétaux) et bleues (éléments aquatiques) au travers de la réalisation d'une cartogra-

phie à une échelle fine de ces réseaux. Ce travail doit permettre leur conservation et/ou leur restauration et surtout, leur prise en compte dans les documents d'urbanisme qui

seront mis en place prochainement par la collectivité (PLUI). Pour cela, Anne-Sophie Faber cartographie l'ensemble des éléments paysagers liés à la trame verte et présents sur le territoire d'étude (haies, arbres isolés, ripisylves, bosquets de pins, forêts, murets...). Elle procédera à une analyse de la connectivité écologique de tous ces éléments grâce à la prise en compte d'espèces cibles et de leurs capacités de déplacement (hermine, crapaud calamite, triton crêté, pie-grièche écorcheur).

DIMANCHE 26 AOUT 2018 LA MONTAGNE

PIERREFORTAIS-CALDAGUÈS

PIERREFORT ■ Dernière année de contractualisation avec 35 agriculteurs

Maintenir la biodiversité

Les comités de pilotage (Copil) des sites Natura 2000 « Gorges de la Truyère » et « Affluents rive droite de la Truyère amont », ont été réunis pour faire le point sur les actions engagées.



Le territoire de Saint-Flour communauté est riche en biodiversité et les actions menées dans le cadre de la mise en œuvre des documents d'habitat des sites Natura 2000 tribuent grandement au maintien de cette exceptionnelle.

Sur les gorges de la Truyère, l'année 2018 est réservée à la mise en œuvre de la deuxième année de contractualisation des sites agro-environnementaux et climatiques (MAEC).

La Montagne 16 novembre 2018

TANAVELLE

Une démonstration de l'intérêt du frêne

Les frênes sont les arbres emblématiques de la Plaine sanflouraine. Une fois taillés, nommés têtards ou émondes, placés à intervalles réduits, ils forment



dans une haie en contrebas du village. Il a rappelé également les risques inhérents au maintien des engins de taille, fortement accidentogènes ainsi que les consignes de sécurité à respecter. Avant de partir sur le terrain, Céline Talon, du service environnement de Saint-Flour Communauté, a évoqué l'intérêt des haies boisées qui constituent une trame verte pour la circulation de nombreux animaux et offrent un support de nidification aux milans royaux, contribuant ainsi à limiter fortement la prolifération des rats taupiers.

La vingtaine de personnes présentes, agriculteurs ou naturalistes, a ensuite assisté aux évolutions spectaculaires de Louis Rollin sur quelques frênes de la commune.

us êtes intéressés pour restaurer des éléments paysagers sur vos parcelles, contactez le service environnement de Saint-Flour Communauté : 01.60.53.70.

LA DÉPÊCHE D'Auvergne VENDREDI 13 AVRIL 2018 www.ladepeche-auvergne.fr

Vous souhaitez restaurer votre haie, votre mare ou votre muret ?

Saint-Flour Communauté peut vous aider



ist dans ce cadre que Saint-Flour Communauté, agréée de l'appel à initiatives biodiversité, lancé par l'Agence de l'eau Adour Garonne, a engagé un projet de restauration, pour la période 2018-2020, de trames vertes et bleues.

isi, le programme de restauration porté par Saint-Flour Communauté vise à conserver les éléments paysagers de type bocage (murets, haies, bosquets d'arbres, bosquets de pins, murets, etc.). Elle lance ainsi un appel à toute personne souhaitant planter un arbre, un bosquet ou restaurer un muret ou une mare sur son terrain. Pour ce projet, la collectivité de Saint-Flour Communauté est en charge des frais de déplacement et des travaux de restauration.

us êtes intéressés pour restaurer des éléments paysagers sur vos parcelles, contactez le service environnement de Saint-Flour Communauté : 01.60.53.70.

Valorisation et sensibilisation

Bulletin d'information

- Publication de la première lettre d'information mutualisant les informations des 4 sites Natura 2000 portés et animés par Saint-Flour Communauté.

NAT info # 01
BULLETIN D'INFORMATION DES SITES NATURA 2000
GÉRÉS ET ANIMÉS PAR SAINT-FLOUR COMMUNAUTÉ

LE MOT DES PRÉSIDENTS
Consciente que la préservation de l'environnement et des ressources naturelles représente un enjeu écologique majeur, Saint-Flour Communauté est naturellement proposée pour être la structure porteuse de 4 sites Natura 2000, deux au titre de la Directive "oiseaux" et deux au titre de la Directive "habitats faune flore".
Ce bulletin permet ainsi de présenter l'action portée par Saint-Flour Communauté à travers ce réseau de sites naturels d'intérêt européen.
Au fil des pages, vous pourrez vous familiariser avec la notion de biodiversité dans le périmètre de Saint-Flour Communauté et prendre connaissance des actions conduites par les animateurs des sites pendant l'année 2018 et 2019.
Les mesures mises en place sur les 4 sites Natura 2000 animés par l'intercommunalité comprennent des actions de gestion des milieux naturels, de suivi et d'études scientifiques autour des espèces préservées et de sensibilisation.
Nous sommes convaincus que la lecture de ce bulletin éveillera votre curiosité et suscitera chez vous la volonté de mieux connaître la biodiversité qui vous entoure pour qu'elle puisse nous en faire un atout de notre territoire.
Pierre JARLIER
Guy MICHAUD
Présidents des Comités de Pilotage des sites Natura 2000

Quatre sites Natura 2000
Un réseau cohérent pour maintenir et préserver des milieux naturels remarquables du Cantal
Fidèle à son projet de territoire, Saint-Flour Communauté considère l'environnement et la biodiversité comme des atouts majeurs. Pour cela, elle s'engage dans de nombreuses actions en faveur de la biodiversité tout en tenant compte des activités humaines.
Cela passe par la préservation des habitats naturels d'intérêt patrimonial. Ces derniers sont essentiels pour conserver sur notre territoire une faune et une flore exceptionnelles.

Aligre boite
15 à 20 couples

Bondrée apivore
20 à 40 couples

Milan royal
23 à 50 couples

Milan noir
20 à 50 couples

Circée Jean-le-blanc
10 à 10 couples

Faucon pèlerin
10 à 10 couples

Grand-Duc d'Europe
4 à 5 couples

SITE NATURA 2000
DES GORGES DE LA TRUYÈRE
FR8312010
Patrimoine paysager exceptionnel et site naturel remarquable pour la nidification de nombreux rapaces

Gorges de la Truyère Un site de nidification d'intérêt européen

Plusieurs animations durant l'année **Pédagogie**

Mais où se situent les nids de rapaces ?
La diversité de milieux naturels des côtes de la Truyère permet à de nombreuses espèces d'oiseaux rares et menacés d'y effectuer leur cycle de vie. L'un des objectifs du site Natura 2000 est de repérer les lieux de nidification afin de les protéger.

Une sensibilisation qui passe par l'observation et la découverte
Différentes animations ont été réalisées tout au long de l'année. Elles permettent aux scolaires et lycéens d'apprendre à connaître les oiseaux des gorges de la Truyère mais aussi de se sensibiliser à l'environnement de manière ludique.
Aussi, chaque année, durant la période estivale, sont organisés des randonnées ouvertes au public afin de découvrir avec l'animateur des sites Natura 2000 les paysages et la faune de ces milieux remarquables.

Des rapaces exceptionnels
Les gorges de la Truyère constituent en France l'un des secteurs remarquables au niveau de la conservation des rapaces forestiers et rupestres (milieux rocheux).
Les forêts présentes sur le site constituant des sites de nidifications pour l'Aligre boite, le Circée Jean-le-blanc, la Bondrée apivore, le Milan royal et le Milan noir. Les falaises rocheuses sont quant à elles favorables pour la nidification du Grand-duc d'Europe et du Faucon pèlerin.

Comment repérer les nids ?
Un apport de connaissances sur ces zones de nidification permet aux amateurs des sites Natura 2000 de pouvoir conseiller et guider les maîtres d'œuvre effectuant des travaux aux abords des nids.
Pour cela, des recherches de nids sont réalisées en observant les rapaces lorsque ceux-ci se dirigent vers leurs nids.
Généralement casaniers, ces derniers utilisent les mêmes sites de nidification chaque année. Il est ainsi possible de suivre ces couples et d'avoir des informations sur le succès ou non de leur reproduction.

Si vous aussi vous en observez, n'hésitez pas à nous transmettre ces observations afin de nous permettre de mieux identifier les secteurs de nidifications de ces rapaces exceptionnels.

En chiffres...

Aligre boite	15 à 20 couples	Milan royal	23 à 50 couples	Milan noir	20 à 50 couples
Bondrée apivore	20 à 40 couples	Circée Jean-le-blanc	10 à 10 couples	Faucon pèlerin	10 à 10 couples
		Grand-Duc d'Europe	4 à 5 couples		

MAEC Mesures agro-environnementales et climatiques
Des mesures agro-environnementales agréées aux sites Natura 2000, les MAEC, ont les objectifs suivants pour être en conformité avec la réglementation de la terre, de la forêt et des milieux naturels, ces contrats de 5 ans encouragent les agriculteurs à élaborer une réorganisation annuelle sous réserve de s'engager à développer des pratiques améliorant l'environnement (sauvegarde de la prairie, maintien de haies, maintien de zones humides, maintien de zones boisées, maintien de zones de pâturage extensif).
Au total, la commune se voit engagée sur les deux années de contrats de concertation agricoles sur le site pour un montant total de près de 800 hectares.
Ces mesures ont pour objectif de favoriser les pratiques agricoles en lien avec la préservation des milieux naturels. Elles sont réalisées sans pour l'environnement qui peut également bénéficier d'une attention.

ZONE DE PROTECTION SPECIALE
GORGES DE LA TRUYÈRE

Valorisation et sensibilisation

Bulletin intercommunal

- Dossier spécial « Truyère » paru dans le Com'Actu de Saint-Flour Communauté (édition de juillet 2018 – 6 pages consacrées à la Truyère)



Une reconquête agricole

Sur le territoire, certains espaces sont colonisés depuis plus de 100 ans. C'est notamment le cas des gorges de la Truyère.

Historiquement, bœufs et chèvres paissaient sur ces surfaces, rendant le paysage attractif, et un tissu rural dynamique.

Les élus souhaitent aujourd'hui donner les moyens de reconquérir ces terres par des agriculteurs existants. Les objectifs :

permettre à de nombreux actifs de s'installer ; offrir un bétail une ressource complémentaire ; et ainsi permettre d'atteindre l'autonomie touristique ; maintenir une biodiversité remarquable, présente uniquement dans ce type de milieu ; maintenir le paysage ouvert et prévenir le risque d'incendies.

Pour réaliser ce projet, une étude des règlements fonciers sera réalisée dans le cadre du programme d'intervention agricole intercommunal.

En parallèle, un partenariat avec les agriculteurs ou les nouveaux actifs désireux de s'installer sur ces terres sera nécessaire.

Un projet de reconquête fonciers est en cours d'étude sur la commune de Lanobre pour l'installation pour un élevage caprin.

La TRUYÈRE, une force de CARACTÈRE

Devant les monts de la Margeride en direction de l'ouest, la vallée de la Truyère constitue un élément fort du paysage de notre territoire. Il faut s'avancer au plus près pour découvrir ses gorges, de méandres en méandres. Enjambée par l'ossature majestueuse du viaduc de Garabit, aménagée de barrages hydro-électriques, elle n'en conserve pas moins son caractère naturel aux atouts à la fois environnementaux et touristiques. Aujourd'hui, elle fait l'objet de nombreuses attentions pour un développement prometteur respectueux de l'environnement.

La Truyère, trait d'union du territoire

- Pour une valorisation et une reconnaissance (p. 18)
- Le viaduc de Garabit en porte-étandard (p. 17)
- Un atout environnemental (p. 20-21)
- Une Station de Pleine Nature remarquable (p. 22)

L'atout ENVIRONNEMENTAL de la Truyère

LA TRUYÈRE ET SES GORGES CONSTITUENT UN OBSERVATOIRE FANTASTIQUE LA BIODIVERSITÉ DE PRENDRE PLEINEMENT VIE. SAINT-FLOUR COMMUNAUTÉ LEUR INTÉGRATION AVEC NOTAMMENT LE CONTRAT TERRITORIAL DES AFFLUENTS



Un « contrat territorial des affluents de la Truyère cantalienne »

Co-financé par le FEDER (fonds européen), le contrat territorial résulte d'une voté politique partagée par les anciennes Communautés de communes du Pays de Saint-Flour, Margeride, de Pierrefort-Neuvigès et de la Planize, aujourd'hui réunies au sein de Saint-Flour Communauté.

Il s'agit d'un outil de gestion et de protection des milieux aquatiques contractualisé avec l'Agence de l'eau Adour-Garonne et d'autres partenaires s'ils le souhaitent. Couvrant une surface de 943 km² et un linéaire de cours d'eau d'environ 1 103 km, le contrat s'applique sur 38 communes de Saint-Flour Communauté, 3 communes de Hautes-Terres Communauté, 1 commune

aveyronnaise et 3 lozériennes. Son objectif : acquérir des connaissances pointues sur les milieux aquatiques pour améliorer la qualité de l'eau et l'état écologique des cours d'eau. Un objectif rendu possible grâce à un diagnostic de terrain précis qui aboutit aujourd'hui à un plan opérationnel d'actions.



POUR LA FAUNE ET LA FLORE. LA DIVERSITÉ DES MILIEUX NATURELS PERMET À DISPOSER DE PLUSIEURS OUTILS POUR PROTÉGER LES ESPÈCES ET FACILITER DE LA TRUYÈRE CANTALIENNE OU ENCORE LES SITES NATURA 2000.



Deux sites Natura 2000

Gorges de la Truyère : Le site constitue une véritable zone refuge et un axe de pénétration privilégié au cœur des plateaux pour l'avifaune, particulièrement les rapaces. Ils y trouvent quiétude et de nombreux espaces propices à leur nidification. Au total, ce sont 13 espèces d'oiseaux nicheurs d'intérêt communautaire et 41 espèces migratrices (dont 13 espèces de l'annexe 1 de la Directive Oiseaux) qui ont permis l'intégration de ce territoire au réseau Natura 2000. C'est d'ailleurs l'un des sites les plus intéressants en Auvergne et en France pour la conservation des rapaces forestiers et rupestres. La densité de Circaète Jean-le-Blanc est importante et la population d'Égales bottés est l'une des plus florissantes en Auvergne. Les falaises des Gorges de la Truyère sont également un site de nidification privilégié pour le Faucon pèlerin puisque près d'un

tiers de sa population auvergnate est hébergée par le site Natura 2000.

Écrevisses à pattes blanches : De nombreuses menaces pèsent sur les écrevisses à pattes blanches. Espèce autochtone, elle reste pourtant présente sur de nombreux affluents de la Truyère, disposant d'une très bonne qualité d'eau et d'habitat. La disponibilité en abris, le bon état des berges et le faible degré d'anthropisation des milieux riverains apparaissent comme les principaux facteurs expliquant l'abondance et la distribution de l'espèce au niveau local. L'intérêt pour la préservation de cette espèce se traduit par des classements tant au niveau national que régional, visant sa protection.

Dans le cadre de l'animation de ce site Natura 2000, Saint-Flour Communauté met en œuvre un inventaire des populations d'écrevisses à pattes blanches. L'objectif principal de cette étude scientifique est de connaître



Des valeurs TOURISTIQUES marquées

LES GORGES DE LA TRUYÈRE JOUENT UN RÔLE TOURISTIQUE DE PREMIER PLAN POUR LE TERRITOIRE. C'EST À ELLE SEULE UNE STATION DE PLEINE NATURE REMARQUABLE. L'EAU, LES PAYSAGES SONT DES PILIERS ET LES ANIMATIONS NE MANQUENT PAS POUR FAIRE DE CE SITE UNE DESTINATION DE CHOIX.



Nous sommes convaincus que le classement des gorges de la Truyère va dynamiser le potentiel touristique de notre secteur. Il faut que choques acteurs s'y préparent.

M. et Mme FOURNIER (directeur de l'hôtel-restaurent de La Relais de la Poste à Margeride-Truyère)

Calée entre les monts de la Margeride, l'Aubrac et le Pierrefortais, la vallée de la Truyère ne manque pas d'atouts en termes de tourisme. La route sinueuse qui la longe constitue un itinéraire plein de charme pour relier la cité thermale de Chaudes-Aigues et les premiers contreforts margériens avec Val d'Arcenne et Ruyres-en-Margeride, dotés de nombreux équipements d'activité et d'hébergement.

Une vallée composée de nombreux sites remarquables



Valorisation et sensibilisation

Site internet et réseaux sociaux

- Groupe Facebook : « Nature et Biodiversité sur Saint-Flour Communauté » suivi par près de 200 membres

Admin · 31 octobre 2018

Le service environnement de Saint-Flour Communauté prépare les chantiers de plantation de haies dans le but de restaurer un bocage nécessaire à la biodiversité et utile à l'agriculture sur le territoire.

Plus d'informations prochainement sur ces plantations que nous partagerons de la page de Saint-Flour Communauté.




Cec Cec et 16 autres personnes · 5 partages Vu par 160 personnes

Admin · 8 août 2018

Souvent observé au niveau du château d'Alleuze ! Quizz, de quelle espèce s'agit il ?



11 · 16 commentaires Vu par 165 personnes

19 octobre 2018

Sur les rives de la Truyère.




8 · Vu par 164 personnes

10 juillet 2018

Milan Royal au levé du jour



8 · 2 commentaires Vu par 165 personnes



Gouvernance du site

Veille écologique et assistance aux évaluations des incidences (2018-2019)

- Travaux sur une estive pastorale (Faverolles – commune de Val d’Arcomie) et demande de défrichage sur la commune d’Alleuze (Le Barry)
- Randonnées motorisées et pédestres : BIHR Adventure (avril 2018 et 2019) et TaillHard Extreme (Domaine de la Taillade – commune de Neuvéglise-sur-Truyère – octobre 2018 et 2019), Vercingétorix (traversant 8 communes du site en juin 2019), rando tracto-tondeuse (Ruynes-en-Margeride - 2018), Bouclier Arverne (nov. 2019), Tour du Nipalou (trail se déroulant le 27 octobre 2019)
- Tour de France (étape traversant les Gorges de la Truyère, le 15 juillet 2019)
- Révision de Plans Simples de Gestion par le CRPF (communes d’Alleuze, Neuvéglise-sur-Truyère, Fridefont et Saint-Martial)
- Deux projets de coupe forestière sur les communes de Maurines et Anglards de Saint-Flour
- Installation d’un mât de téléphonie mobile sur la commune d’Anglards de Saint-Flour
- Création d’une hydrosurface sur la retenue du barrage de Grandval (test en juillet 2019)

Articulation du DOCOB avec les autres politiques publiques

Participation à de nombreuses réunions concernant des projets de territoire :

- Réunions avec le PNR Aubrac (avec notamment la signature d'une convention cadre de partenariat, le 19 juillet 2019, autour de 8 thématiques parmi lesquelles la préservation de la Biodiversité)
- Projet de classement des Gorges de la Truyère
- SCoT Est Cantal
- PLUi Saint-Flour Communauté (diagnostic de l'état initial de l'environnement)
- Contrat de progrès territorial des affluents de la Truyère
- Mise en valeur de la base de voile Garabit Mallet (groupe d'étudiants BTS GPN St-Chely)
- Projet de reconquête foncière des espaces délaissés ou en friches des Gorges de la Truyère

●●●● Gouvernance du site

Gestion administrative et financière

- Préparation et dépôt des demandes de paiement pour l'exercice 2018
- Préparation et dépôt des demandes de subvention pour l'exercice 2019
- Rédaction du bilan d'activité annuel et impression des justificatifs journaliers
- Préparation des COPILs annuels (15 juin 2018 et 16 septembre 2019)

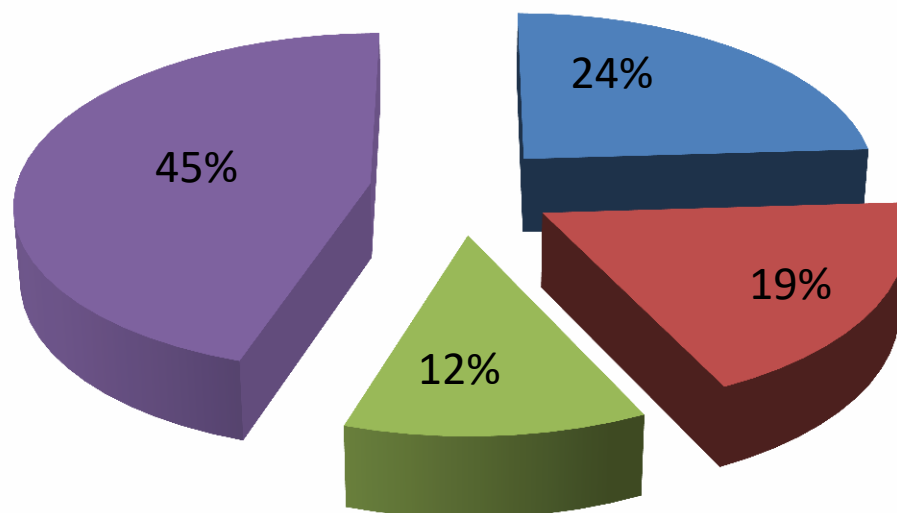




Bilan général et perspectives pour l'année 2020

Bilan de l'année 2018

- 2 agents se sont relayés dans la mise en place d'actions sur le site Natura 2000 « Gorges de la Truyère » : Céline RIEUTORT et Anthony CAPRIO
- Total de **657,25 heures** travaillées.



- Gestion des espèces et des habitats
- Suivi et études
- Valorisation et sensibilisation
- Gouvernance du site



- Budget réalisé : **17 411,38 €**
- Financement à 100% : **État** (8 705,69 €) et **FEADER** (8 705,69 €)



●●●● Bilan général et perspectives 2019-2020

Rappel du budget prévisionnel 2019 :

- Frais de personnel : 11 251,85 €
- Prestations : 13 859,50 €
- Frais de structure : 1 687,78 €

⇒ Budget prévisionnel = 26 799,13 €



Financements :

- Etat : 13 399,57 €
- FEADER : 13 399,56 €



Perspectives pour la fin d'année 2019 et l'année 2020

- **Poursuite des inventaires de localisation d'aires de rapaces**
 - Inventaires ciblés sur la retenue de Grandval pour permettre la définition des secteurs prioritaires à acquérir par le Conservatoire du littoral
- **Poursuite de la mise en œuvre du projet de restauration des Trames Vertes et Bleues**
 - Réalisation des derniers chantiers (automne 2019 et printemps 2020)
 - Réflexion autour de la mise en œuvre d'un Contrat Vert et Bleu
- **Projet ELEVE**
 - Réflexion autour de la poursuite du projet (recherche de financements)

Perspectives pour la fin d'année 2019 et l'année 2020

- **Etude des gisements fonciers des Gorges de la Truyère**

- Suivi de l'étude engagée avec la SAFER en septembre 2019
- Rendus des éléments de diagnostic en avril 2020
- Réflexion sur la mise en œuvre d'un plan d'actions (en lien avec la nouvelle politique pastorale régionale)

- **Conservatoire du littoral**

- Définition des secteurs prioritaires d'acquisition et début de l'animation foncière

⇒ **vers la mise en place de mesures foncières favorables à la préservation de la biodiversité des Gorges de la Truyère**

●●●● Bilan général et perspectives 2019-2020

Budget prévisionnel 2020 :

- Frais de personnel : 11 302,52 €
- Prestations : 14 025,00 €
- Frais de structure : 1 695,38 €

⇒ Budget prévisionnel = 27 157,00 €



Financements :

- Etat : 13 511,45 €
- FEADER : 13 511,45 €



Merci de votre attention

